

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

N° 25-50

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU les articles L.2121-15 et L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la désignation d'un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire à chacune de ses séances plénières ;

VU l'article 15 du Règlement Intérieur ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de la séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
désigne**

Madame Sandrine HIMBERT, en tant que secrétaire de la séance plénière en date du 25 septembre 2025.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Sandrine HIMBERT



Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 29 septembre 2025
- publication sur le site internet le : 29 septembre 2025

Acte à classer**DE-25-50**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-09-29T11-16-07.00 (MI264139256)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20250925-DE-25-50-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE
DE SEANCE

Date de décision : 25/09/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [25-50 AG DESIGNATION
SECRETAIRE DE SEANCE.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 29/09/25 à 11:16

Par [SEGUIN Muriel](#)

Transmis

Date 29/09/25 à 11:16

Par [SEGUIN Muriel](#)

Accusé de réception

Date 29/09/25 à 11:22